

» PRESSE NATIONALE

Politique 



PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE : 77 PRIX SERONT REMIS À 78 LAURÉATS, LE 5 AOÛT

La reconnaissance aux méritants dans leurs différents secteurs d'activités. L'édition 2024 du Prix national d'Excellence (PNE) se tiendra, le lundi 05 août 2024, à la salle des Pas Perdus du Palais présidentiel à Abidjan-Plateau, sous la présidence du Chef de l'État, Alassane Ouattara. A cette occasion, 77 prix seront décernés à 78 lauréats issus de tous les secteurs d'activités. Cette cérémonie de remise des trophées consacre l'engagement de l'État à promouvoir une société d'Excellence. Le processus de sélection des lauréats pour l'édition 2024 du PNE a enregistré une innovation majeure avec la mise en place d'un dispositif de soumission en ligne des candidatures pour permettre à plus de personnes de faire acte de candidature.



ACTION GOUVERNEMENTALE : WEEKEND CHARGÉ POUR MAMBÉ

Robert Beugré Mambé, Premier Ministre, cheville ouvrière de l'action gouvernementale, aura un week-end très chargé. En effet, le Chef du Gouvernement sera présent dans la capitale économique mais également dans différentes villes de l'intérieur du pays. Ce vendredi 02 août 2024, à Yamoussoukro, il assistera à la Cérémonie d'ouverture du Conseil des Ministres de l'Agence panafricaine inter-gouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique. Dans l'après-midi, il prendra part à la Cérémonie d'inauguration d'ouvrages d'alimentation en eau potable dans la ville de Bouaflé. Le samedi 03 août 2024, il reviendra à Abidjan. Cette fois, il prendra part à la Messe d'intronisation de Mgr Ignace Bessi Dogbo, Nouvel Archevêque d'Abidjan, à la Cathédrale Saint Paul d'Abidjan-Plateau. Il repartira aussitôt, ce même samedi, dans l'après-midi à Odienné où il posera la Première pierre de l'Université de cette ville.



STABILITÉ DES ÉTATS AFRICAINS : LA CÔTE D'IVOIRE ENGAGE LA « GUERRE » CONTRE LE MERCENARIAT

Les ministres du Gouvernement Mambé étaient réunis, ce jeudi 1er août 2024, pour leur dernier Conseil avant les vacances gouvernementales, au Palais de la Présidence de la République, à Abidjan-Plateau, en présence du Chef de l'État, Alassane Ouattara. Amadou Coulibaly, porte-parole du Gouvernement, au cours de la conférence de presse d'après Conseil des ministres, a indiqué que l'ordre du jour a porté sur « 20 points, dont 14 au titre des mesures générales constituées de deux projets de loi et douze projets de décrets et des mesures individuelles, six communications ainsi que deux points de divers ». Au titre des mesures générales il a indiqué que la Côte d'Ivoire a ratifié une convention de l'Union africaine (UA), vieille de 1977, portant lutte et éradication du mercenariat sur le continent noir.

RÉACTIVATION DE LA GRANDE COMMISSION MIXTE IVOIRO - SENEGALaise : 12 ACCORDS CONCLUS HIER ENTRE LES DEUX PAYS

L'axe Yamoussoukro-Dakar se réchauffe. Après dix ans d'interruption, la grande commission mixte ivoiro-sénégalaise a été réactivée à la demande des Présidents des deux Républiques sœurs, Alassane Ouattara de la Côte d'Ivoire et Bassirou Diomaye Faye du Sénégal. Ainsi, du 31 juillet au 1er août 2024, les experts des deux pays se sont retrouvés autour de la table pour passer en revue la mise en œuvre des accords déjà existant dans le cadre de la coopération bilatérale et réfléchir à d'autres pistes de coopération. Au terme des travaux de la dixième session, 12 accords ont été conclus et signés, hier, jeudi 1er août 2024, par les ministres des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire, Léon Kacou Adom, et Mme Yassine Fall du Sénégal.

CONSEIL DES MINISTRES : DE NOMBREUSES DÉCISIONS ARRÊTÉES

Le Président de la République, SEM Alassane Ouattara, a présidé, hier, jeudi 1er août 2024, un Conseil des ministres. Du rapport qui a été fait de cette rencontre par le porte-parole du Gouvernement, on retient que l'ordre du jour de cette rencontre a porté sur des mesures générales, des projets de loi, des projets de décrets, des mesures individuelles, des communications et des points en divers. Les mesures générales ont porté sur l'adoption de projets de loi. Le Conseil a adopté plusieurs décisions relatives à l'intégration africaine, la ratification d'accords internationaux, ainsi que des projets de lois, a fait savoir Amadou Coulibaly, ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement.

Economie ↪

DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ IVOIRIEN : LA CÔTE D'IVOIRE VEUT ÉTENDRE LE CONTENU LOCAL AU-DELÀ DU SECTEUR MINIER

Le Gouvernement veut changer la donne en étendant le contenu local bien au-delà du seul secteur pétrolier et gazier, présentement adressé, pour couvrir tous les secteurs d'activités économiques en Côte d'Ivoire. C'est dans la manifestation de cette volonté que le ministre du Commerce et de l'Industrie, Dr Souleymane Diarrassouba, a procédé au lancement, jeudi 1er août 2024, à la Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, à Abidjan-Plateau, de « l'étude relative à l'élargissement du contenu local aux autres secteurs d'activités de l'économie ivoirienne », dont le suivi est assuré par la Direction de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé (DPIDSP).

CARREFOUR SOLIBRA : AMÉDÉ KOUAKOU ANNONCE LA FIN DES TRAVAUX DANS DIX JOURS

La deuxième phase des travaux d'aménagement de l'échangeur de l'amitié ivoiro-japonaise prendra fin dans 10 jours. L'annonce a été faite, hier, jeudi 1er août 2024, par Amédé Kouakou, ministre de l'Équipement et de l'Entretien routier, qui y effectuait une visite du chantier. Il a précisé que le taux de réalisation, au moment de son passage était à plus de 96 %. « Cet ouvrage sera prêt dans dix jours, et nous attendons les instructions de Monsieur le Premier Ministre pour son ouverture officielle à la circulation. Nous sommes, en tout cas, très heureux », a-t-il annoncé.

AUTOSUFFISANCE EN RIZ : LE GOUVERNEMENT DÉTERMINÉ À GAGNER LE PARI

En dépit de nombreux atouts naturels que la Côte d'Ivoire possède pour accroître sa production de riz, le pays continue d'importer cette denrée alimentaire de base. En 2023, ce sont 1,3 million de tonnes de riz blanchi qui ont été importées pour satisfaire la demande nationale, soit près de 400 milliards de FCFA.

Pour inverser cette tendance, le Gouvernement déploie sur toute l'étendue du territoire national le Programme de production alimentaire d'urgence (2PAU-CI), en vue de réduire significativement les importations des produits alimentaires de base à travers l'augmentation de la production de riz, de maïs et de manioc. A la date du 14 juin 2024, le programme avait déjà distribué 1812 tonnes de semences de riz et 16 844 tonnes d'urée. (Source : CICG)

Société 



VIE INSTITUTIONNELLE - JUSTICE : YUA KOFFI ET CHANTAL NANABA CAMARA SE SONT PARLÉ, HIER

A la tête de la Cour de cassation depuis le 4 octobre 2023, le magistrat hors hiérarchie, groupe A, échelon unique, Yua Koffi Joachim, a décidé d'entamer une série de visites institutionnelles. Et c'est le Conseil constitutionnel présidé par la magistrate hors hiérarchie, grade A, échelon unique, Chantal Nanaba Camara, qui a été la première Institution à l'accueillir. Hier, jeudi 1er août 2024, entouré de ses plus proches collaborateurs, Yua Koffi Joachim a échangé à huis clos, avec sa « grande sœur », dans ses bureaux, à Abidjan-Plateau. « J'ai entrepris cette visite à ma grande sœur parce que c'est une Institution. Je voulais faire une visite institutionnelle et j'ai cru devoir commencer par le Conseil constitutionnel à la tête duquel elle est la présidente », a-t-il indiqué.



ENVIRONNEMENT / PRÉPARATIFS DES COP 16 ET COP 29 : ASSAHORÉ PRÉSENTE LES CENTRES D'INTÉRÊTS DE LA PARTICIPATION IVOIRIENNE

Le dernier trimestre de l'année 2024 va concentrer l'organisation des trois Conférences des parties sur l'environnement, la COP 29 sur le climat, ainsi que les COP 16 sur la biodiversité, et sur la désertification. Des rendez-vous importants auxquels la Côte d'Ivoire veut briller par une fructueuse participation. Le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique a donné le ton, hier, jeudi 1er Août, à l'occasion d'une cérémonie de lancement des préparatifs en vue des dites Conventions, à l'Auditorium de la Primature à Abidjan-Plateau. « La participation de notre pays à ces différentes rencontres, destinée à évaluer la mise en œuvre de notre engagement, est une démarche fondamentale pour notre pays et pour le Ministère de l'Environnement », a déclaré le ministre Jacques Assahoré Konan.



DESTRUCTION DE BIENS À ADJAMÉ-VILLAGE / LE GOUVERNEMENT : « IL FAUT ÉVITER LA SURENCHÈRE »

Beaucoup d'encre et de salive coulent dans l'affaire dit du déguerpissement d'Adjamé-Village en vue de la construction de la phase 2 de la construction du 4e pont d'Abidjan. Face aux critiques, le Gouvernement a interpellé sur le sens de la responsabilité des différentes parties, appelant à ne pas faire de la surenchère. « La seule chose que je peux demander, c'est qu'il faut éviter la surenchère et aller toujours à l'information. Parce que nos parents se laissent toujours surprendre. Parce que quand le Gouvernement annonce des choses, quand on demande de recenser les gens, il y a toujours des gens qui seront réfractaires. Il y a toujours des adeptes de la politique complotiste qui diront que « si tu donnes ton nom, c'est maintenant qu'ils vont casser ». Il y a 317 personnes qui ont été identifiées. Ceux-là (ces individus, Ndlr), ils ne sont pas tombés de la lune.



LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE, LE PALUDISME ET LE SIDA : LE FONDS MONDIAL OCTROIE 151,2 MILLIARDS FCFA À LA CÔTE D'IVOIRE

Un Conseil des ministres a eu lieu, hier, jeudi 1er août 2024, au Palais de la Présidence de la République, sous la présidence du Chef de l'État, Alassane Ouattara. A cette occasion, selon le porte-parole du

Gouvernement, Amadou Coulibaly, le Gouvernement a été informé de l'octroi d'une importante somme d'argent pour accroître la lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme. A l'occasion de la 7e série de reconstitution de fonds, le Fonds mondial a en effet octroyé à notre pays un montant global de 151,2 milliards de FCFA, pour mettre en œuvre des activités de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, sur la période 2024-2026. Aussi, le Conseil a instruit le ministre chargé de la Santé et l'ensemble des ministres concernés à l'effet de prendre les mesures idoines pour mettre à disposition la contribution attendue de l'État.

Culture ↗

L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

PROMOTION DE LA CMU : KEROZEN DJ APPORTE SA CONTRIBUTION

C'est fait. L'artiste-chanteur Kerozen DJ a remis la chanson officielle de la Couverture maladie universelle (CMU), au ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Maître Adama Kamara. C'était, le mercredi 31 juillet 2024, à son cabinet au 12e étage de la Tour A à Abidjan-Plateau. Intitulée « la CMU, C'EST RE-LANCÉÉÉ », elle vise à accompagner le Ministère et la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) dans la politique d'extension et d'opérationnalisation de la CMU engagée par le Gouvernement. Le Ministre Adama Kamara a félicité et salué l'artiste pour « cette belle œuvre » qui, selon lui, jouera un rôle très significatif dans cette nouvelle phase et a invité les artistes et autres personnages publics à l'accompagner dans la sensibilisation autour de cette assurance sociale.



VU SUR LE NET

Economie ↗

@BIDI@N.NET®
Bien + qu'un portail

LES PRIX DE L'ESSENCE ET DU GASOIL RESTENT INCHANGÉS POUR LE MOIS D'AOÛT 2024

Les prix du carburant sont restés inchangés en Côte d'Ivoire sur la période du 1er au 31 août 2024 comme le mois précédent, rapporte le Ministère ivoirien des Mines, du Pétrole et de l'Énergie dans une note d'information transmise, le jeudi 1er août 2024 à Abidjan.net. Ainsi, le prix du litre de l'essence super sans plomb a été maintenu à 875 FCFA comme au mois dernier. En ce qui concerne le prix du litre du gasoil, il est resté également inchangé à 715 FCFA. Quant au pétrole lampant, le prix du litre à l'ambient a été aussi maintenu à 745 FCFA. S'agissant du gaz butane, les prix ont été également maintenus. Ainsi, la bouteille de 6kg coûte 2000 FCFA et celle de 12,5 kg est à 5200 FCFA comme au mois dernier.

Société ↗

ducARRIERE.ci
Vous ne parlez plus de Formation sans Emploi...

SANTÉ : LE MINISTRE PIERRE DIMBA APPELLE LES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES À L'ACTION DANS UN CONTEXTE DE DÉFIS IMPORTANTS

Procédant à la remise des décrets de nomination et des contrats d'objectifs et de performances aux nouveaux directeurs généraux des Établissements publics hospitaliers nationaux (EPHN), ce mercredi 31 juillet 2024, à Abidjan-Plateau, Pierre N'Gou Dimba, ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, les a appelés à l'action dans un contexte de défis importants. « Votre nomination hautement méritée n'est pas seulement une reconnaissance de vos compétences et de votre expertise, mais également un appel à l'action dans un contexte de défis importants », a-t-il fait savoir. Puis, de préciser que le Président Alassane Ouattara, dans le cadre de son programme « Une Côte d'Ivoire Solidaire », a fait du secteur de la santé une priorité absolue. (Source : CICG)

4 NOUVEAUX CAS DE VARIOLE DU SINGE OU MONKEYPOX ENREGISTRÉS À YOPOUGON

Quatre (4) nouveaux cas confirmés non mortels de Variole du Singe ou Monkeypox ont été enregistrés, en juillet 2024, dans la commune de Yopougon dans le District Abidjan, a annoncé le directeur de général de l'Institut National d'Hygiène Publique (INHP) dans une note officielle consultée par Abidjan.net ce jeudi 1er août 2024. Le diagnostic de Variole du Singe a été établi après l'analyse des échantillons biologiques effectuée par les instituts Pasteur d'Abidjan et de Dakar. « Les quatre nouveaux cas et les deux autres cas antérieurs sont pris en charge et l'évolution clinique est favorable », souligne le Ministère de la Santé, de l'Hygiène publique et de la CMU.

Culture 



STATUT DE L'ARTISTE : LA MINISTRE FRANÇOISE REMARCK RAPPELLE QUE L'ÉTAT S'ENGAGE À FAVORISER LA MOBILITÉ DE L'ARTISTE QUI DISPOSE D'UNE CARTE PROFESSIONNELLE

Lorsque la carte professionnelle de l'artiste sera établie, l'État s'engage à favoriser la mobilité de l'artiste professionnel sur le plan national et international, a assuré la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, le mardi 30 juillet 2024, à Abidjan-Plateau. C'était à l'occasion du lancement solennel de l'atelier Unesco-Aschberg pour l'attribution de la carte professionnelle et du régime de prévoyance sociale de l'artiste, en présence du ministre de l'Emploi et de la Protection sociale, Me Adama Kamara, du représentant du patron du Bureau Unesco Abidjan, Désiré Beugrehi Gnackaby. Selon Françoise Remarck, le décret du 20 octobre 2021 portant statut de l'artiste dit qu'il est alloué à l'artiste une rémunération minimum à l'occasion de chaque prestation sociale. (Source : CICG)



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE